



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Agriculture : budget

Question écrite n° 8378

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la diminution des crédits consacrés à l'animation rurale. En effet, une telle réduction mettrait en péril le mouvement des foyers ruraux, à l'échelon national, mais surtout compromettrait l'existence des foyers de base en milieu rural. Or, un foyer rural est un lieu de rencontre et d'échanges pour toutes les catégories socioprofessionnelles. Leur présence contribue à créer une véritable animation dans de très nombreuses communes et joue un rôle essentiel dans le dynamisme culturel et social des zones rurales. Aussi, il lui demande s'il ne lui semble pas nécessaire de revenir sur cette disposition et quelles mesures il compte mettre en place pour préserver l'existence des foyers ruraux qui sont une réelle composante de l'aménagement du territoire.

Texte de la réponse

Les propositions du ministère de l'agriculture et de la pêche pour la loi de finances 1994 et les débats parlementaires ont permis de maintenir les crédits du chapitre 43-23 destinés au soutien des activités associatives au niveau de ce qui avait été voté lors de la loi de finances initiale 1993. Par ailleurs, face aux enjeux que pose l'évolution du monde rural, le ministère de l'agriculture et de la pêche s'apprête à engager une large concertation avec les mouvements associatifs pour définir de nouvelles perspectives, mais également de nouvelles règles pour mieux organiser la coopération entre les associations et les pouvoirs publics. Ces mesures devraient conforter le rôle fondamental des associations dans le développement rural comme acteurs de la vie sociale et culturelle et porteuses d'innovation, voire de diversification des activités économiques.

Données clés

Auteur : [M. Cornut-Gentile François](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8378

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 1993, page 4196

Réponse publiée le : 10 janvier 1994, page 126